

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-huit, le 24 mai, le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à l'Espace Chanorier de Croissy-sur-Seine sous la présidence de Monsieur Pierre Fond.

### DÉLIBÉRATION : 18-63 :

PROPOSITION DE CREATION  
D'UNE ZONE AGRICOLE  
PROTEGEE SUR LA COMMUNE  
DE CARRIERES-SUR-SEINE

### SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Charles GHIPONI

### NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice 92  
Présents 66  
Nombre de « pouvoirs » 16  
Votants 82

### DÉLIBÉRATION APPROUVÉE :

A l'unanimité  
Pour 82  
Contre 0  
Abstentions 0

### Conseillers Communautaires présents

BENOUDIZ Samuel	GUYARD Elisabeth	BOUVIER Philippe
LESPARRE Dominique	JOLY Alexandra	LAUVERNAY Eric
PRIO Florelle	LECLERC Grégory	PERROT Jean-Yves
MENHAOUARA Nessrine	RUSTERHOLTZ Fleur	RIBAULT Laurent
VASIC Michèle	DUCLOS Bernard	DUHAZE Alexandra
NOEL Philippe	MADES Laurence	BURGAUD Benoît
CUVILLIER Kevin	CADIOU Patrick	BEL Jean-François
HEYMAN Evelyne	CAVRET Ingrid	PIOFRET Martine
DE BOURROUSSE Arnaud	BELALA Monika	GALET Jean-Yves
DOLL Thierry	CASERIS Serge	De CIDRAC Marta
DUSSOUS Marie-Ange	BERNARD Laurence	SOLIGNAC Maurice
MILLOT Michel	AMADEI Jean-Noël	ROUSSEAU Nicolas
MORANGE Pierre	MIOT Frédérique	AUDURIER Gilbert
DOUCET Caroline	ROUSSEL-DEVAUX François	HABERT-DUPUIS Sylvie
FOURNIER Ghislain	GROUCHKO Bernard	LEVEQUE Pascal
LERY Pascale	TORNO Caroline	PERICARD Arnaud
DUMOULIN Eric	GENOUVILLE Florence	FOND Pierre
FAUR Christian	VIARD Pierre-François	HASMAN Frédéric
DE MARCELLAC Inès	ESNAULT Florence	AUBRUN Emmanuelle
DAVIN Jean-Roger	MYARD Jacques	PRIGENT Pierre
TOURAINNE Mari-Adine	GIROT Jean-Claude	SEVIN Francis
GHIPONI Charles	TASSIN Jean-François	CARMIER David

### Conseillers Communautaires excusés

BARRY Malika Pouvoir à FAUR Christian	GORGUES Marcelle Pouvoir à ROUSSEL-DEVAUX François	BRISTOL Nicole pouvoir à PIOFRET Martine
ATKINS Nigel pouvoir à DUMOULIN Eric	POLITIS Catherine pouvoir à GROUCHKO Bernard	RICHARD Isabelle pouvoir à HABERT-DUPUIS Sylvie
LEVEL Daniel pouvoir à GUYARD Elisabeth	CAROUR Jean-François pouvoir à TORNO Caroline	GODART Raynald pouvoir à HASMAN Frédéric
DUGARD Philippe pouvoir à de CASERIS Serge	BOUHOUD Jean-Yves pouvoir à GENOUVILLE Florence	BARDOT-VINET Martine pouvoir à AUBRUN Emmanuelle
TORET Alain pouvoir à BERNARD Laurence	ARNAUDO Noëlla pouvoir à PERROT Jean-Yves	DUBLANCHE Alexandra pouvoir à SEVIN Francis
		VITRAC-POUZOLET Michèle Pouvoir à BELALA Monika

### Conseillers Communautaires absents

RAGENARD Jerome	MORVANT Brigitte	DE LACOSTE LAREYMONDIE Antoin
GRELLIER Michèle	BOUTIN Mary-Claude	LIM Lina
PIGE Monique	GOMMIER Anne	
GEHIN Janick	GRANIE Francine	

CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Du 24 mai 2018  
à l'Espace Chanorier  
de Croissy-sur-Seine

## DÉLIBÉRATION N° 18-63

### OBJET : PROPOSITION DE CREATION D'UNE ZONE AGRICOLE PROTEGEE SUR LA COMMUNE DE CARRIERES-SUR-SEINE

Le Conseil communautaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine,

Vu la loi d'orientation agricole du 9 juillet 1999 et notamment son article 108,

Vu le décret n°2001-244 relatif à la création des zones agricoles protégées,

Vu le code rural et ses articles L 112-2 et R 112-1-4 et suivants,

Vu la délibération du 28 octobre 2015 qui approuve le SCOT sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de la Boucle de la Seine (C.A.B.S.),

Vu l'avis favorable de la Chambre d'Agriculture Interdépartementale Ile-de-France exprimé dans un courrier le 15 décembre 2015 par son Président Christophe HILLAIRET,

Vu l'avis favorable de la commission aménagement et urbanisme du 1<sup>er</sup> février 2018,

Vu la délibération du 29 mars 2018 qui lance la Procédure de Zone Agricole Protégée sur la plaine de Montesson,

Vu la délibération du Conseil municipal du 10 février 2014 approuvant le PLU de la commune de Carrières-sur-Seine,

Vu le rapport de présentation comprenant une analyse détaillée des caractéristiques agricoles et de la situation de la zone dans son environnement, et qui précise les motifs et objectifs de sa protection et de sa mise en valeur,

Vus les plans de situation et de délimitation du périmètre proposé,

Considérant que les zones agricoles protégées (ZAP) sont délimitées par arrêté préfectoral pris sur proposition ou après accord du Conseil municipal des communes intéressées ou, le cas échéant, après avis du Conseil municipal des communes intéressées, sur proposition de l'organe délibérant de l'établissement public compétent en matière de Plan Local d'Urbanisme ou en matière de Schéma de Cohérence Territoriale,

Considérant que la plaine agricole située dans les communes de Sartrouville, Montesson et Carrières-sur-Seine est couverte par le SCOT, approuvé le 28 octobre 2015, qui a créé un « espace agricole pérenne » qu'il s'agit de renforcer afin de préserver le patrimoine naturel et agricole et de préserver l'activité des exploitants à long terme,

Oui l'exposé de Monsieur Jacques Myard, Vice-président en charge de l'urbanisme,

Après en avoir délibéré,

Accusé de réception en préfecture  
078-200058519-20180524-DEL18-63-DE  
Date de télétransmission : 28/05/2018  
Date de réception préfecture : 28/05/2018

Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine

**DÉCIDE :**

- ✓ **D'APPROUVER** le rapport de présentation du projet de Zone Agricole Protégée annexé à la présente délibération ainsi que le périmètre proposé sur la commune de Carrières-sur-Seine,
- ✓ **DE SOLLICITER** auprès de Monsieur le Préfet des Yvelines le lancement de la création d'une Zone Agricole Protégée selon la procédure en vigueur,
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le président de la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine à effectuer toutes les démarches et formalités afférentes à cette procédure.

Le Président de la Communauté d'agglomération  
Saint Germain Boucles de Seine  
Communauté d'Agglomération  
Saint Germain Boucles de Seine  
(Yvelines)



**Pierre FOND**

La présente délibération publiée le 28/05/18  
est exécutoire à la date du 28/05/18  
en application de l'article L.2131-1 du C.G.C.T.  
Le Pecq, le 28/05/18  
Le Président,



Accusé de réception en préfecture  
078-200058519-20180524-DEL18-63-DE  
Date de télétransmission : 28/05/2018  
Date de réception préfecture : 28/05/2018

Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine

Parc des Erables, Bâtiment 4 - 66 route de Sartrouville - 78230 Le Pecq - Tél : 01 30 09 75 30 - www.saintgermainbouclesdeseine.fr